

Burkina Faso : Eau potable et Assainissement

La mise à l'échelle de l'approvisionnement urbain en eau potable et assainissement favorisant la création d'emploi est accélérée.

Les enjeux

L'accès à des services d'eau potable et d'assainissement est un problème majeur pour la population du Burkina Faso. Plus de 90 % de la population dans les 56 centres urbains desservis par l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (l'ONEA) ont un accès sécurisé à l'eau potable mais des disparités dans l'approvisionnement existent entre les centres urbains, ainsi qu'au sein même des centres urbains. Moins de 2/5 (deux cinquième) de la population urbaine utilisent des infrastructures d'assainissement qui répondent aux normes minimales. L'accès aux services de la chaîne d'assainissement (vidange, transport, traitement et utilisation des boues de vidanges fécales) conformément aux critères des Objectifs de Développement Durable – ODD- (Sustainable Development Goal, SDG) et des droits humains, n'est assuré que pour moins de 3% de la population urbaine. Le manque d'hygiène et d'assainissement contribue également à la pollution de l'eau potable pendant le transport et le stockage. Cela est notamment valable pour les 1,5 millions de clients des bornes fontaines. 60 % de la population souffre de maladies diarrhéiques causées par l'eau et de symptômes de carence. Et selon l'OMS, près de 40% des enfants ont un développement compromis. Depuis plus de 10 ans, le gouvernement burkinabè a entrepris de grandes réformes sectorielles pour faciliter l'accès des populations aux services d'eau potable et d'assainissement. Un des défis majeurs est de parvenir au passage à l'échelle pour la fourniture des services d'eau potable et sur la filière de l'assainissement autonome en vue de l'atteinte des ODD.

L'approche

Le Programme approvisionnement en Eau potable et Assainissement (PEA) met l'accent sur la consolidation et l'élargissement des acquis des phases antérieures tout en s'inscrivant dans une logique et une stratégie d'intervention en cohérence avec les politiques et

programmes nationaux. Il s'oriente également vers l'accompagnement de la décentralisation. Son module 2019-2021 met un accent particulier sur l'approvisionnement en assainissement dans quatre communes urbaines. Cependant pour ce qui concerne les appuis spécifiques à l'ONEA ainsi qu'à l'amélioration de la gouvernance sectorielle, les interventions couvrent l'échelle nationale.

Le PEA intervient dans le renforcement des capacités des acteurs du sous-secteur de l'eau et de l'assainissement sous forme d'appui-conseils techniques, méthodologiques et organisationnelles, de formations et de facilitation. Les principaux champs d'intervention sont : (i) Gouvernance, pilotage et modernisation des systèmes d'informations, (ii) Processus de mise à l'échelle de la filière de l'assainissement autonome urbain et (iii) Optimisation de la gestion de l'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement (AEPA) dans le périmètre ONEA.



Intitulé du projet	Programme approvisionnement en Eau potable et Assainissement au Burkina Faso
Commettant / Client	Ministère fédérale Allemand de la Coopération Economique et du Développement (BMZ)
Organisme d'exécution	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Zone du projet	Boucle du Mouhoun (commune de Toma), Hauts-Bassins (Commune de Houndé), Sud-Ouest (Communes de Dano et de Diébougou)
Organisme de tutelle	Ministère de l'Eau et de l'Assainissement
Durée globale	01.01.2019 – 31.12.2021
Enveloppe financière	6,85 millions d'euros



Page 1 :

Photo de gauche : Utilisation de latrines à chasse d'eau manuelle © PEA-GIZ

Photo de droite : Approvisionnement en eau potable © PEA-GIZ.

Page 2 :

Photo de gauche : Bonne pratique d'hygiène familiale

Photo de droite : Inauguration de la bibliothèque numérique de l'ONEA.



Désirée Martine S. NANA
Conseillère Technique Principale
desiree.nana@giz.de

Les résultats en chiffres ...

- 495 personnes (dont 94 femmes) ont été formées pour améliorer leurs conditions de travail dans le domaine de la promotion du genre, de la promotion de l'hygiène et de l'assainissement, de la gestion technique des réseaux d'eau, de l'utilisation d'outils de digitalisation, et du management.
- 345 personnes dont 39 femmes et 212 jeunes ont reçu des formations de qualifications professionnelles de courte durée en plomberie sanitaire, en maîtrise d'ouvrage et en intermédiation sociale.
- 02 emplois ont été créés au profit de 02 jeunes informaticiens dans le domaine de la digitalisation à l'ONEA.
- 11% de 400 femmes ciblées auraient adopté de bonnes pratiques d'hygiène familiale et d'hygiène de l'eau dans les quatre centres urbains (Dano, Diébougou, Houndé et Toma).
- Du matériel de lutte contre la COVID-19, d'une valeur de 212 408 euros a été offert aux structures partenaires (MEA, ONEA, 04 communes d'intervention).

... et en faits

Le PEA a permis au Ministère de l'Eau et de l'Assainissement (MEA) de prendre conscience de l'importance de la digitalisation dans le suivi-évaluation du sous-secteur « Eau et Assainissement ». A l'issue de la conception du Dispositif Intégré de Suivi-Evaluation (DISE) et ses outils en 2016, et du test du DISE dans 4 régions en 2017, le PEA a mis en œuvre un plaidoyer qui a abouti en 2020 à la mise en place par arrêté ministériel, du Comité Central de Coordination (CCC) comme organe central du DISE. La création de cet organe marque un signal fort des autorités du MEA par rapport à l'ancrage institutionnel du DISE. Aussi, le PEA a contribué au montage d'un Projet d'Opérationnalisation du DISE et accompagne le MEA dans la mobilisation des financements pour sa mise en œuvre. En 2021, l'Etat a déjà alloué environ 382.000 EUR pour la mise en œuvre du DISE. Et certains Partenaires Techniques et Financiers (PTF) se sont engagés à y apporter leurs contributions financières.

Les partenaires clés du PEA ont une meilleure connaissance de la situation de la gestion de la filière de l'assainissement autonome, ainsi que la sécurité sanitaire de l'eau. Le PEA a réalisé un état des lieux sur la gestion de la filière de l'assainissement autonome dans les 4 communes ciblées, une capitalisation des expériences existantes en la matière, et des études techniques en prélude à la construction des stations de traitement des boues de vidange. Quant à la qualité de l'eau, le PEA a réalisé un état des lieux dans les 4 communes ciblées et a conduit un processus participatif d'élaboration de plan d'actions pour chaque commune en vue d'améliorer la gestion de l'assainissement et de l'hygiène de l'eau au niveau familial. Les formations d'acteurs locaux et les sensibilisations réalisées à partir de ces plans, permettent d'avoir déjà des résultats en termes de maintien de la potabilité de l'eau et du lavage des mains.

Avec l'appui du PEA, l'ONEA dispose d'un document d'orientation (Stratégie de Maîtrise des Charges 2019 – 2023) pour l'optimisation de ses charges. Ledit document définit les actions à réaliser ou à surveiller pour l'amélioration de la performance financière de l'ONEA au niveau de l'exploitation, du fonctionnement, des investissements et des innovations futures. Les actions suivantes de cette stratégie sont déjà mises en œuvre par l'ONEA avec l'accompagnement de ses partenaires techniques et financiers : (i) la réalisation de centrales photovoltaïques, (ii) le changement d'électropompes existantes par des électropompes de meilleurs rendements, (iii) la maintenance des installations et (iv) la révision de la puissance de souscription à la société nationale d'électricité. Cette stratégie est également utilisée par l'ONEA comme un document de plaidoyer auprès des PTF pour soutenir sa mission de service publique. Dans la même dynamique, le PEA a permis à l'ONEA de mettre en place un outil de gestion administrative et clientèle des abonnés auprès des Opérateurs privés intervenants dans les quartiers non lotis dans le contexte de l'Approche Fondée sur les Droits Humains (AFDH) en vue d'optimiser les charges.

Publié par Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Siège de la société Dag-Hammarskjöld Weg 1-5
65760 Eschborn
Allemagne
T : +49 (0)6196 79-1175
F : +49 (0)6196 79-1115
Auteur Pakindsama Saïdou KOALGA
Mise en page GIZ
Situation 31 décembre 2020
Le contenu de cette publication relève de la responsabilité de la GIZ.

En coopération avec Ministère de l'Eau et de l'Assainissement (MEA)
Mandaté par Ministère fédéral de la Coopération économique et
du Développement (BMZ)

Adresses postales des deux sièges du BMZ
BMZ Bonn
Dahlmannstraße 4
53113 Bonn
Allemagne
T : +49 (0)228 99 535-0
poststelle@bmz.bund.de
www.bmz.de
BMZ Berlin
10963 Berlin
Allemagne
T : +49 (0)30 18 535-0